



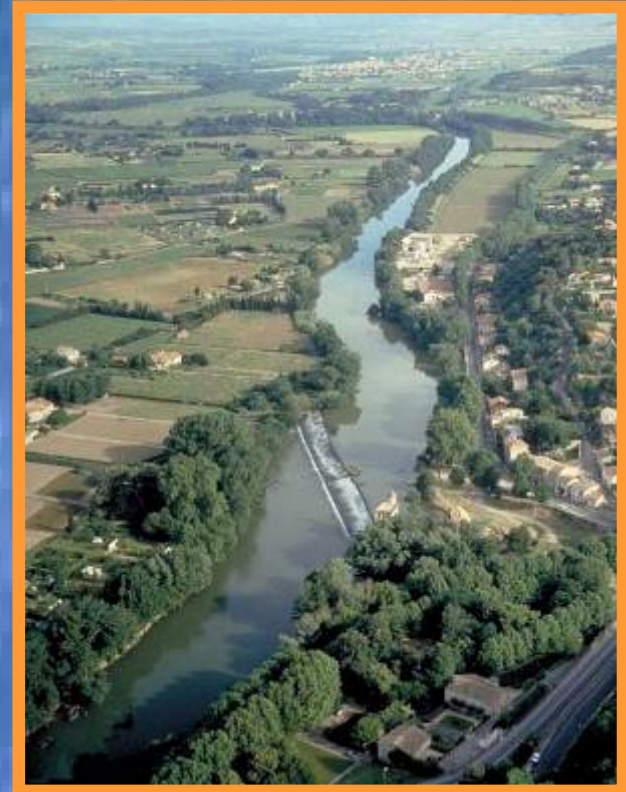
Contrat de rivière ORB 2006-2010

Signature

Béziers, le 12 Juillet 2006

■ Rappel de l'historique de la démarche

- **16 avril 2003 à Béziers : bilan du 1^{er} contrat de rivière ORB** : Le comité de rivière propose d'engager les démarches utiles à la signature d'un second contrat de rivière
- **Juillet 2003** : le comité syndical du SMVO décide, à l'unanimité, de suivre la proposition du comité de rivière et lance la procédure de constitution du dossier
- **Le 09 Mars 2004**, à Bédarieux : le comité de rivière valide l'Etat des lieux et les objectifs du contrat de rivière ORB
- **Octobre 2005** : le comité de rivière prend acte de l'ensemble du contrat de rivière, le valide en l'état **et sollicite sa présentation en comité d'agrément**
- **Le 7 avril 2006** : le comité de bassin Rhône Méditerranée donne son agrément au contrat de rivière 2006-2010





Le Syndicat Mixte de la Vallée de l'ORB au service du Contrat 2006-2010

- **Une démarche qui s'appuie sur l'ensemble des collectivités du territoire**
 - 79 communes soit 100 % des communes du bassin versant
 - Le Département de l'Hérault
- **En partenariat avec**
 - Agence de l'Eau
 - Ministère de l'Ecologie et du développement durable
 - Région Languedoc Roussillon
 - MISE
- **En Concertation avec :**
 - Le milieu associatif
 - Les partenaires socio - économiques

Un comité de rivière garant de la cohérence du projet

« Penser globalement, agir localement : Coordonner, Concerter, faciliter, former, sensibiliser. »





Un contrat de rivière au service du bassin versant

- **Un programme de travaux de 42, M d' €**
 - Sur une durée de cinq ans : 2006-2010
- **Un contrat en quatre volets**
 - 1 . **Volet A** : Amélioration de la qualité des eaux 20,7 M d'€
 - 2. **Volet B** : Gestion quantitative de la ressource : 1,1 M d' €
 - 2 . **Volet C** : Gestion du milieu aquatique et du risque inondation : 19.6 M d'€
 - 3 . **Volet D** : Communication, animation et suivi du Contrat : 960 000 €
- **Des travaux hiérarchisés**
 - En fonction de leur intérêt pour le milieu aquatique
 - Dans le temps : Priorité 1 : court terme, Priorité 2 : moyen terme : Priorité 3 : Long terme



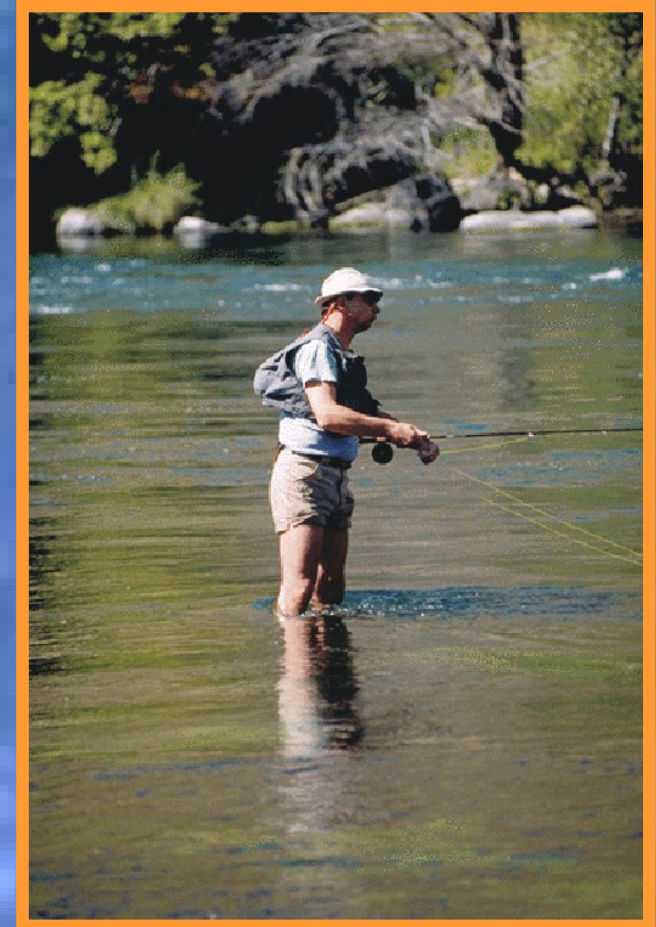


Contrat de rivière 2006-2010

Volet A : Amélioration de la qualité des eaux

Diagnostic et objectifs

- **Les éléments de diagnostic des eaux de surface**
 - 1 . Des effets sensibles du premier contrat sur la qualité
 - 2 . Des secteurs où persistent des problèmes
- **Les éléments de diagnostic de la nappe alluviale de l'Orb**
 - Contamination par les pesticides détectée sur certains captages AEP
- **Les objectifs à atteindre**
 - Contribution à la satisfaction des objectifs environnementaux 2015 fixés par la Directive Cadre Européenne :
 - **Bon état écologique des cours d'eau**
 - **Bon état chimique et quantitatif des eaux souterraines**
 - **Respect des objectifs spécifiques des zones protégées : captages AEP, zones de baignade**



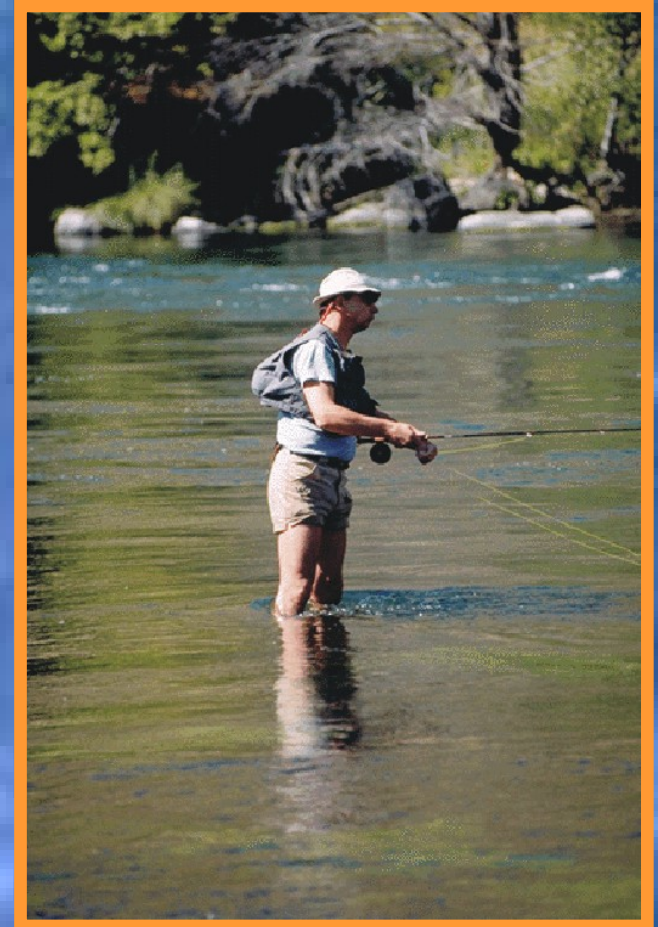


Contrat de rivière 2006-2010

Volet A : Amélioration de la qualité des eaux

Les axes d'action

- **Assainissement des Collectivités**
 - Actions prioritaires sur les secteurs qui ne respectent pas les objectifs
- **Assainissement des établissements industriels**
 - Terminer l'assainissement des caves coopératives
- **Engagement d'une action de réduction des pollutions des caves particulières rejetant dans les milieux dégradés**
 - Objectifs : inventorier les caves particulières impactant le milieu. Engager une première action de réduction de la pollution
 - **Etude diagnostic de l'assainissement des caves particulières de la basse vallée de l'Orb**
 - **Equiper les caves particulières du bassin versant du Lirou (57 recensées) : appui au contrat agence département**





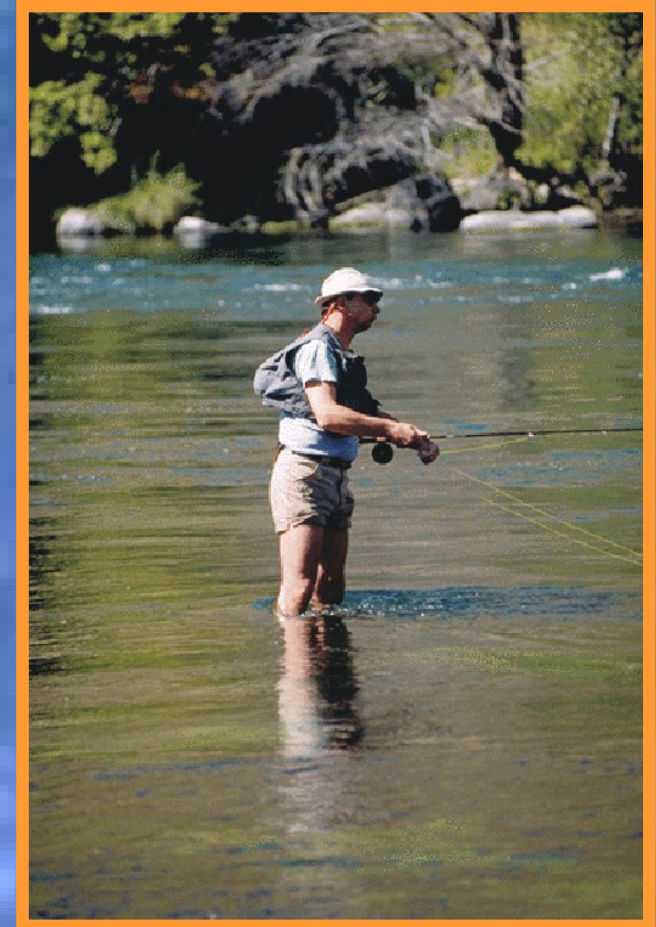
Contrat de rivière 2006-2010

Volet A : Amélioration de la qualité des eaux

Les axes d'action

- **Diagnostiquer le fonctionnement des aires de lavage des machines à vendanger**
 - Recensement des aires de lavage
 - Diagnostic de leur fonctionnement
 - Etablissement d'un programme d'action pour chacune d'entre elles
 - Hiérarchisation des actions en fonction de leur impact sur le milieu

- **Réduction de la contamination des eaux par les pesticides**
 - Objectifs : Préservation des eaux souterraines vis-à-vis des pesticides d'origine agricole
 - Inventaire de la situation sanitaire de l'ensemble des points de forage sur le bassin versant
 - Mise en place, sur le bassin versant du Taurou et/ou du Rieutor d'une action incitative et concertée de modification des pratiques culturales (action défi pesticides agence de l'Eau)



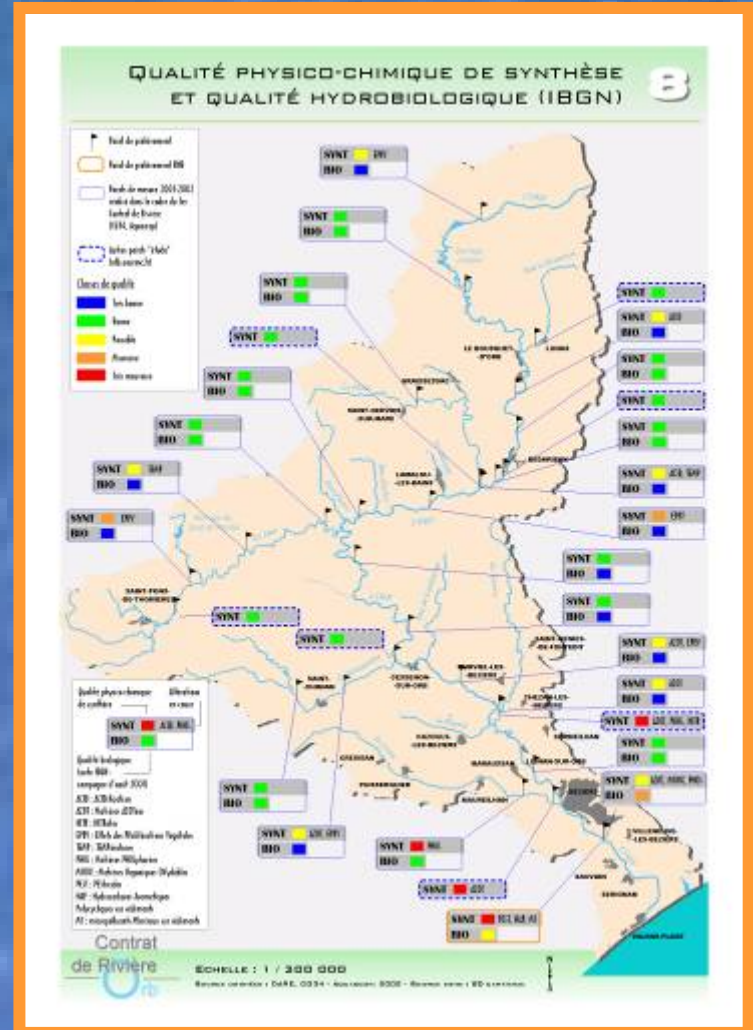


Contrat de rivière 2006-2010

Volet A : Amélioration de la qualité des eaux

Suivi de la Qualité des milieux aquatiques

- **Les objectifs du suivi :**
 - Connaître la qualité des secteurs sur lesquels est menée l'action publique
 - Mesurer les effets de cette action
 - Vérifier leur pertinence au regard des objectifs de la Directive Cadre Européenne
 - **Suivi de la qualité des milieux aquatiques de surface**
 - **Suivi de la qualité des eaux souterraines**



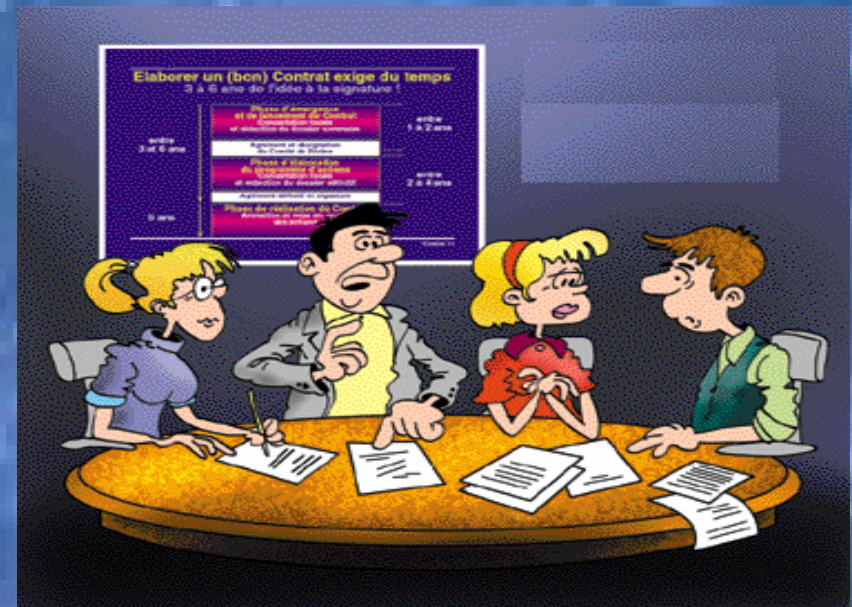


Contrat de rivière 2006-2010

Volet A : Amélioration de la qualité des eaux

Un travail d'animation essentiel

- Une assistance accrue auprès des communes à développer par le SMVO
 - Le Syndicat Mixte de la Vallée de l'ORB devra développer une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets classés en priorité 1 :
 - Dans le cadre de ses missions de service public
 - Dans l'objectif de : conseiller, faciliter, optimiser les délais d'instructions et les plans de financement



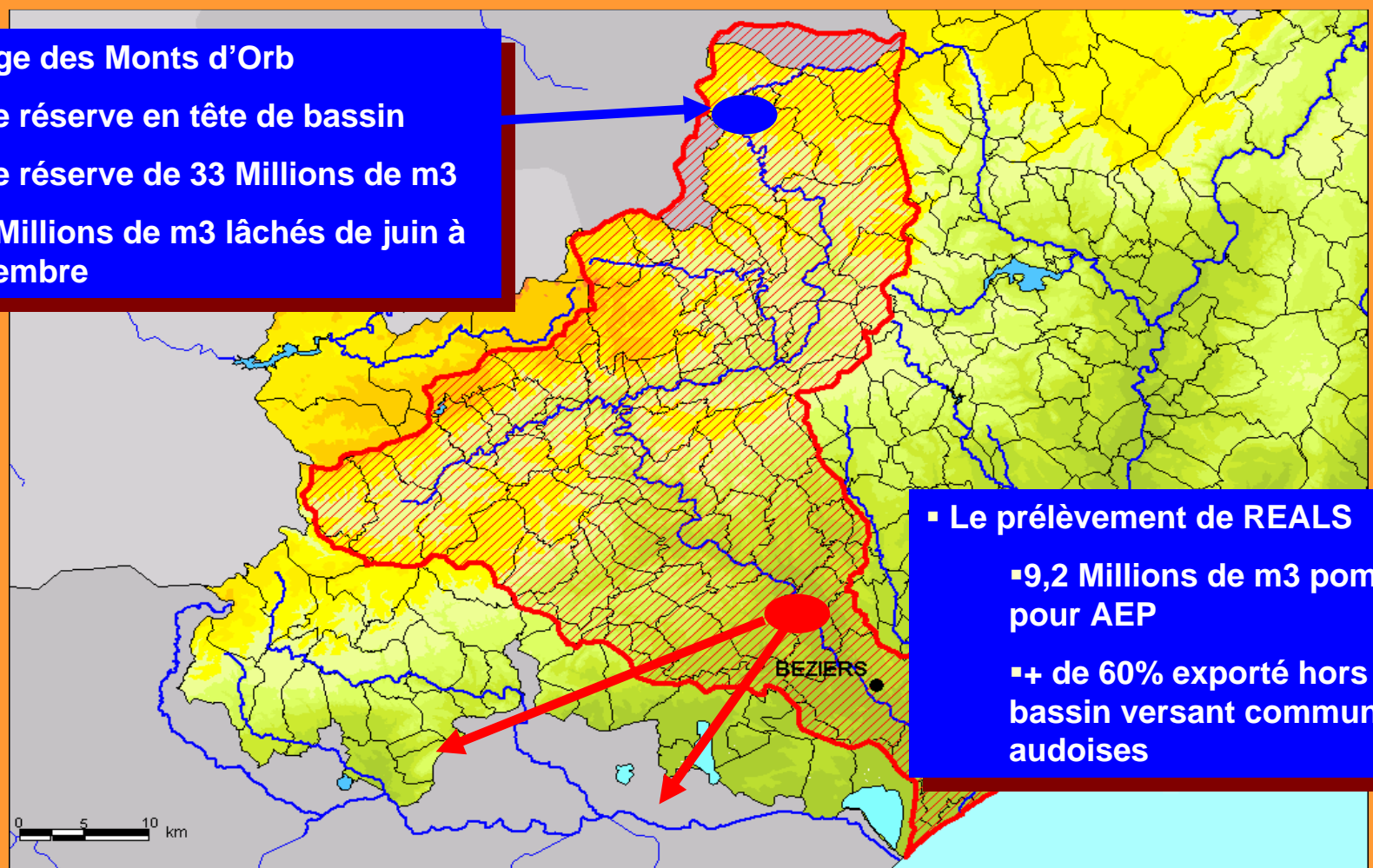


Contrat de rivière 2006-2010

Volet B : Gestion de la ressource

Le barrage des Monts d'Orb

- Une réserve en tête de bassin
- Une réserve de 33 Millions de m³
- 15 Millions de m³ lâchés de juin à septembre



Le prélèvement de REALS

- 9,2 Millions de m³ pompés pour AEP
- + de 60% exporté hors du bassin versant communes audoises

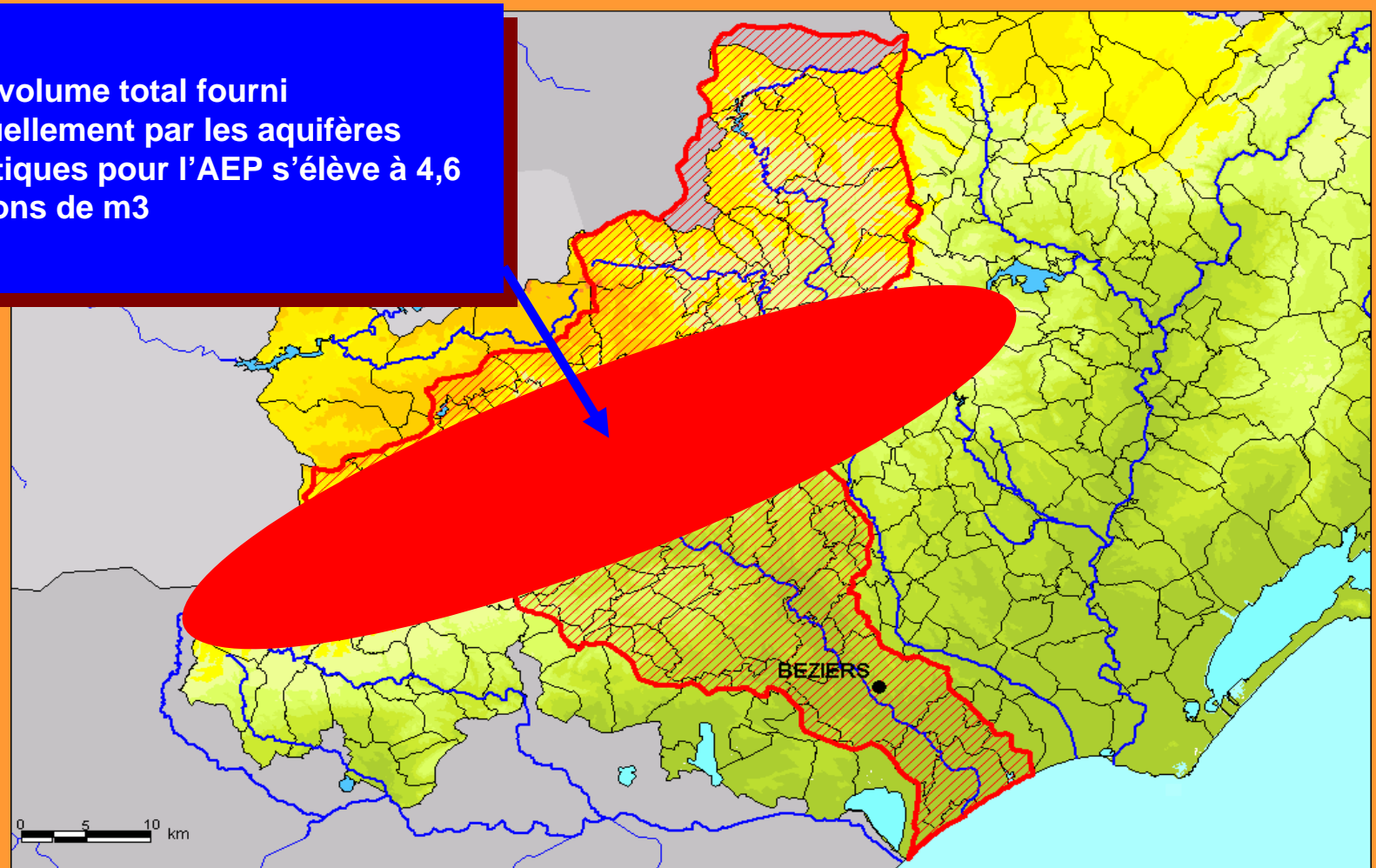


Contrat de rivière 2006-2010

Volet B : Gestion de la ressource

Le Karst

- Le volume total fourni annuellement par les aquifères karstiques pour l'AEP s'élève à 4,6 Millions de m³





Contrat de rivière 2006-2010

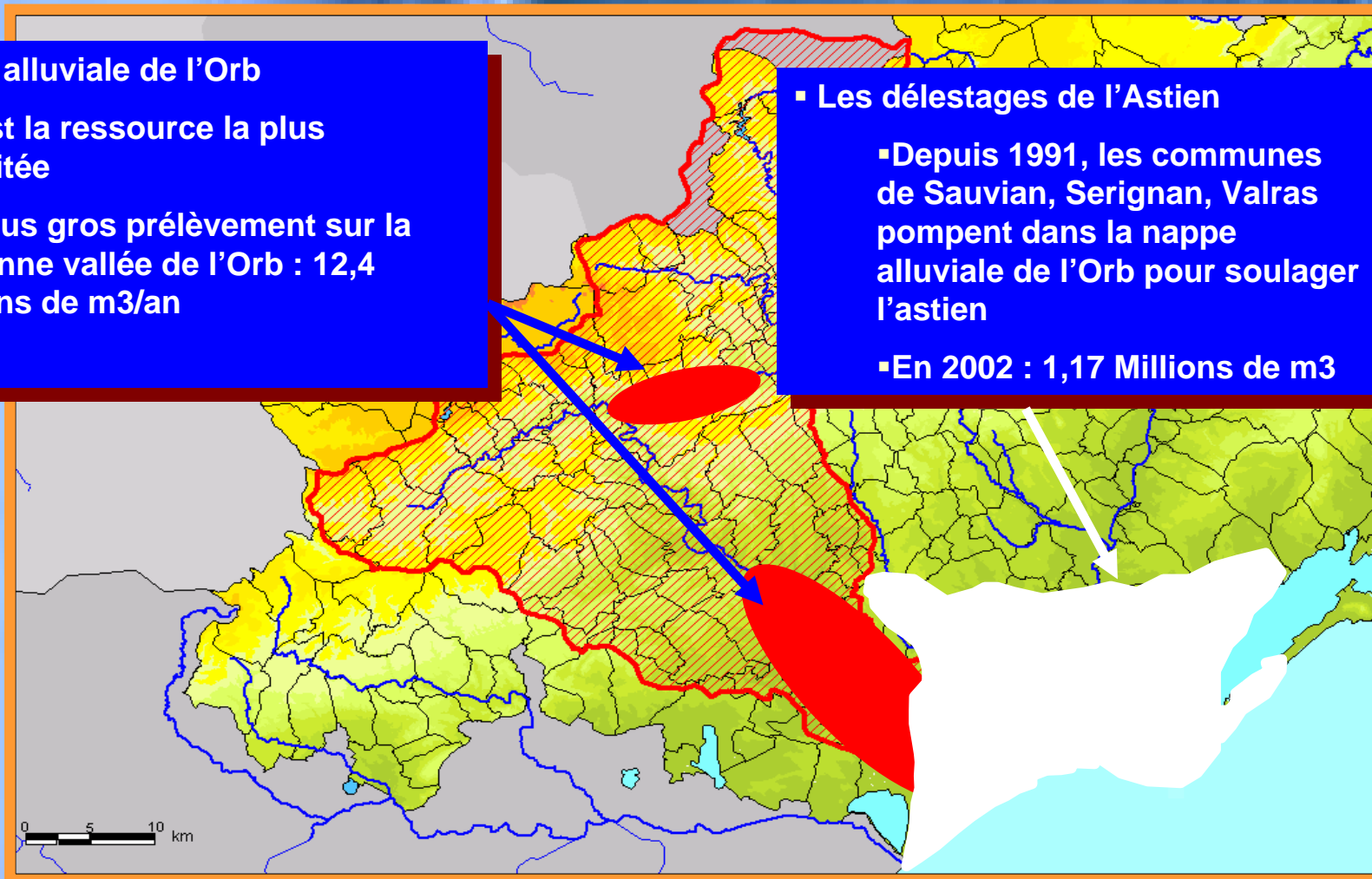
Volet B : Gestion de la ressource

La nappe alluviale de l'Orb

- C'est la ressource la plus sollicitée
- le plus gros prélèvement sur la moyenne vallée de l'Orb : 12,4 Millions de m³/an

Les délestages de l'Astien

- Depuis 1991, les communes de Sauvian, Serignan, Valras pompent dans la nappe alluviale de l'Orb pour soulager l'astien
- En 2002 : 1,17 Millions de m³



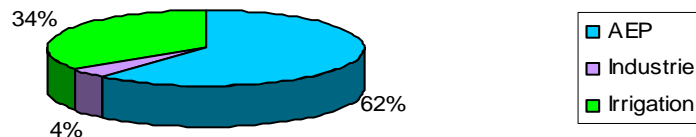


Contrat de rivière 2006-2010

Volet B : Gestion de la ressource

- **Une ressource très sollicitée sur le bassin versant**
 - 47 millions de m³ prélevés par an, dont 40 Mm³ dans l'Orb et sa nappe alluviale
 - 67% pour l' AEP 34% pour l'irrigation

Répartition par usage des volumes prélevés
(données Agence 2002, avec prise en compte
des pertes du canal du Midi)





Contrat de rivière 2006-2010

Volet B : Gestion de la ressource

- **Une évolution des prélèvements inquiétante**
 - 50% d'augmentation des volume prélevés dans l'Orb pour l'A E P entre 1990 et 2002
- **Cette augmentation est due :**
 - Augmentation des populations estivales, sur toute la zone littorale héraultaise et audoise
 - Recours de plus en plus important depuis 1991 à la nappe alluviale de l'Orb pour soulager l'astien : conséquence directe des afflux touristiques croissants



En 1992 : 1/3 de délestage sur l'Orb
En 2003 : 2/3 de délestage sur l'Orb



Contrat de rivière 2006-2010

Volet B : Gestion de la ressource

■ Ressource Orb

- Un enjeu stratégique de niveau régional, bien au delà des limites du bassin versant
- Une augmentation nette des prélèvements entre 1990 et 2002
- Des besoins encore croissants dans l'avenir
- Des infrastructures fragiles et peu performantes



**Forte incertitude sur l'équilibre
besoins ressource à moyen terme**

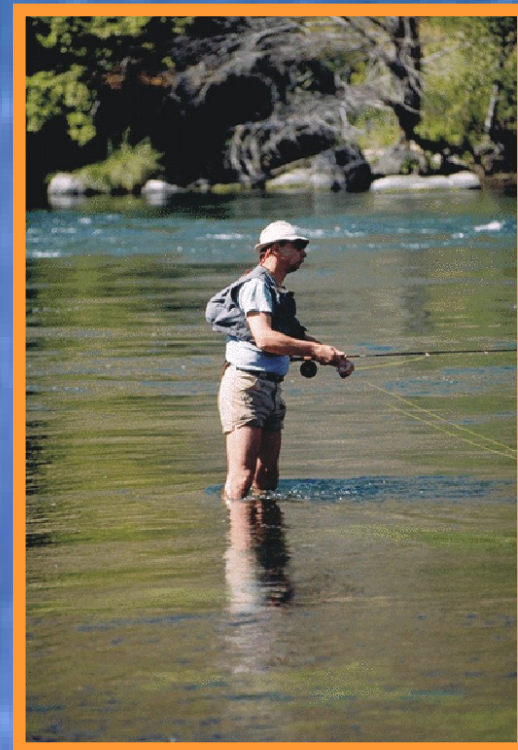


Contrat de rivière 2006-2010

Volet B : Gestion de la ressource

- **Trois objectifs pour le contrat de rivière ORB :**
 - Prendre conscience collectivement de l'importance des enjeux.
 - Définir la « marge de manœuvre » : objectiver le bilan besoins/ ressource
 - Rationaliser les consommations d'eau et sécuriser l'approvisionnement en eau potable

- **Des actions pour atteindre les objectifs :**
 - **Mettre en place un comité de suivi technique de l'utilisation de la ressource Orb : Cf délibération du SMVO du 5 juillet 2005**
 - **Engager les études prospectives**
 - **Inventaire de analyse juridique des prélèvements dans l'Orb et sa nappe alluviale**
 - **Définition d'un plan de sécurisation des ressources captées pour l'A.E.P**
 - **Amélioration des performances des réseaux de distribution pour l'AEP et l'irrigation**



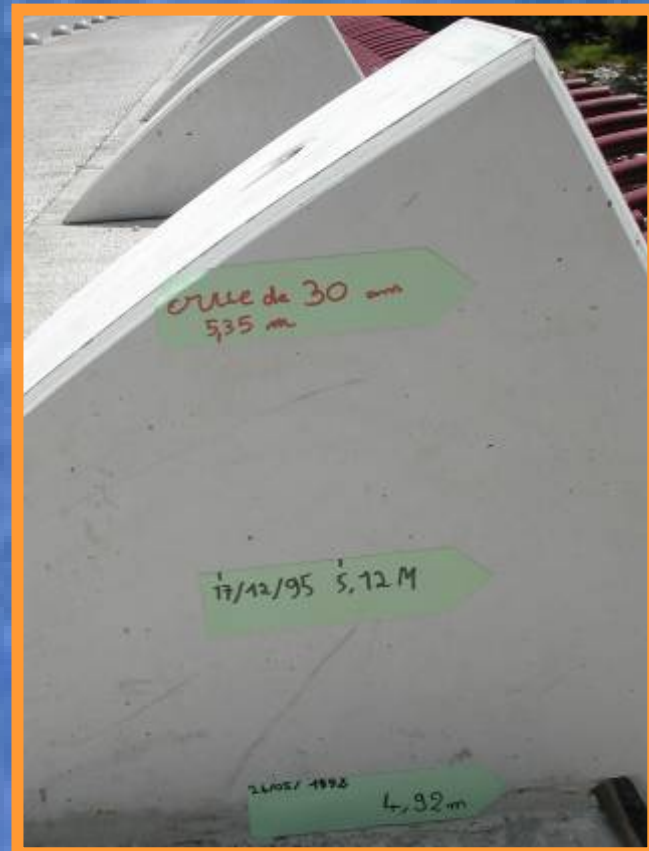


Contrat de rivière 2006-2010

Volet C : Gestion du milieu aquatique et du risque inondation

Gestion du risque inondation

- **Intégration des actions du PAPI de l'ORB**
 - Amélioration des connaissances et renforcement de la conscience du risque :
 - Pose de repères de crue sur les communes à risque : entretien de la culture du risque
 - Constitution base de données pour les plus hautes Eaux
 - Création d'un site internet
 - Journaux inondation
 - Sensibilisation scolaire
 - Plans communaux de sauvegarde sur les communes à risque





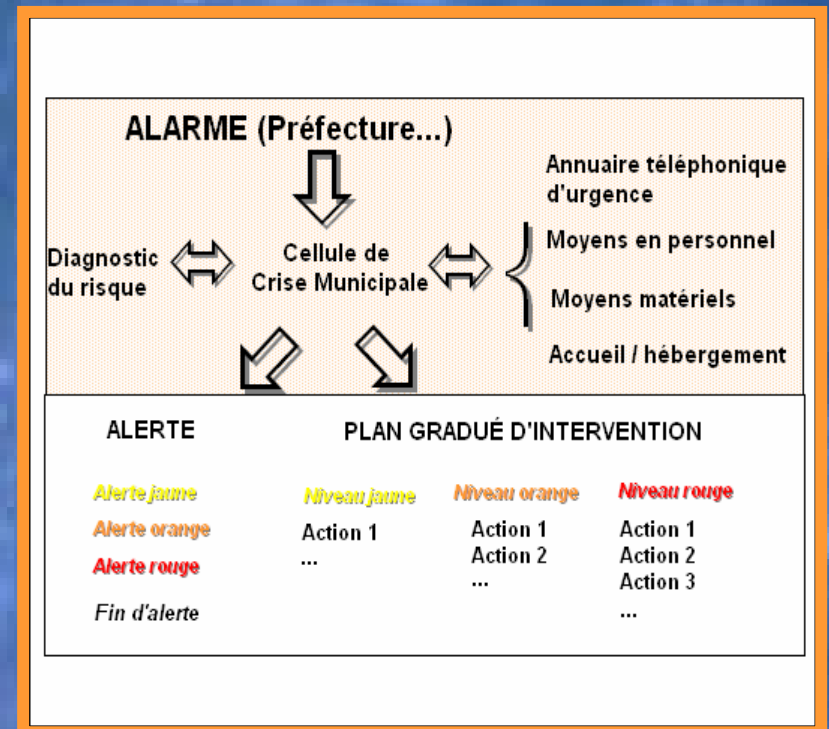
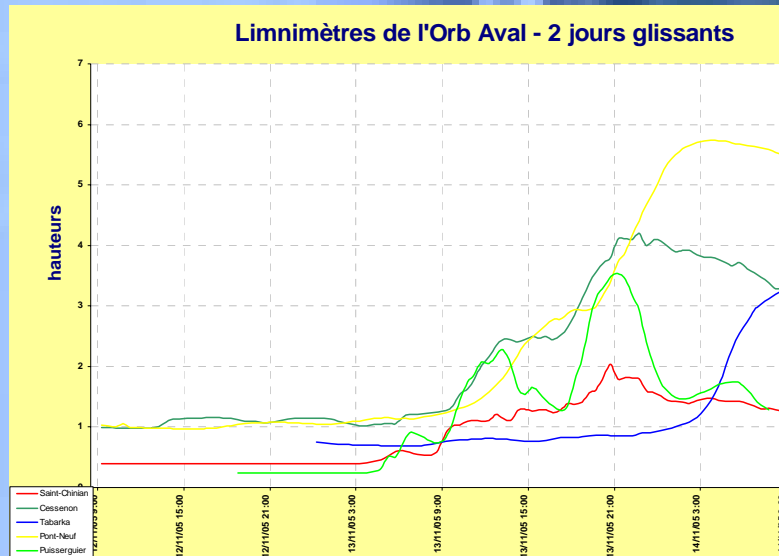
Contrat de rivière 2006-2010

Volet C : Gestion du milieu aquatique et du risque inondation

Gestion du risque inondation

■ Intégration des actions du PAPI de l'ORB

- Amélioration de la surveillance et des dispositions de prévision et d'alerte
 - **Densification du réseau général hydro météo**
 - **Réalisation de Plans communaux de sauvegarde sur les communes à risque inondation**



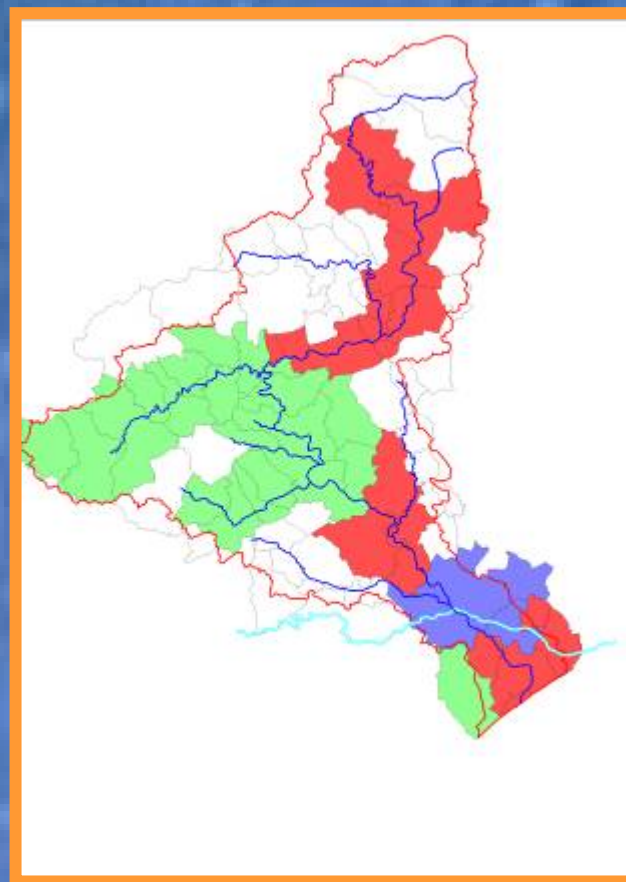


Contrat de rivière 2006-2010

Volet C : Gestion du milieu aquatique et du risque inondation

Gestion du risque inondation

- **Intégration des actions du PAPI de l'ORB**
 - Elaboration et amélioration des PPRI et des mesures de la vulnérabilité des bâtiments et des activités implantées dans les zones à risques
 - **Approbation de l'ensemble des PPRI pour les communes à risque**





Contrat de rivière 2006-2010

Volet C : Gestion du milieu aquatique et du risque inondation

Gestion du risque inondation

- **Intégration des actions du PAPI de l'ORB**
 - Action de ralentissement des écoulements à l'amont des zones exposées
 - **Restauration des berges de l'Orb et de ses affluents**
 - **Rétablissement des zones naturelles d'expansion des crues sur la moyenne vallée de l'Orb**



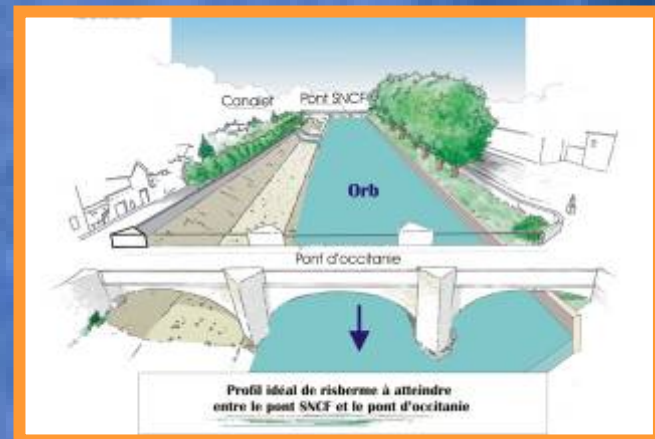


Contrat de rivière 2006-2010

Volet C : Gestion du milieu aquatique et du risque inondation

Gestion du risque inondation

- **Intégration des actions du PAPI de l'ORB**
 - Amélioration et développement des aménagements collectifs de protection localisées des lieux densément habités
 - Rétablissement des exutoires naturels en mer : Ancien Grau du Libron et Grande Maire (de l'amont de la RD64 jusqu'à la mer)
 - Diagnostic et travaux sur les digues existantes
 - Amélioration de l'hydraulique dans la traversée de Béziers : dégagement des arches du Pont Vieux. Mise au gabarit du lit mineur de l'Orb dans la traversée de Béziers
 - Protections rapprochées des villages du delta de l'Orb



Contrat de rivière 2006-2010

Volet C : Gestion du milieu aquatique et du risque inondation

Amélioration du fonctionnement morpho écologique des cours d'eau



■ Les objectifs et les actions prévus au contrat

- Améliorer la connaissance des potentialités biologiques du milieu aquatique pour être en mesure de définir un plan de restauration de la libre circulation des espèces piscicoles sur l'Orb
 - **Etude diagnostic de la continuité piscicole**
- Restaurer la libre circulation des poissons grands migrateurs, sur les moyenne et basses vallées de l'Orb
 - **Définition et construction de 5 dispositifs de rétablissement de la libre circulation des poissons migrateurs**
- Restaurer et entretenir la ripisylve et les berges de l'Orb et de ses affluents : préserver et valoriser le milieu
 - **Cf. PAPI Orb**





Contrat de rivière 2006-2010

Volet D : Communication, animation et suivi du contrat de rivière

■ Un travail d'animation essentiel à la réussite du contrat :

- Coordonner,
- Concerner,
- Sensibiliser,
- Faciliter,
- Former

■ Un tableau de bord :

- Suivre l'avancement des actions et le respect des échéanciers,
- Apprécier l'impact des investissements sur le milieu, en lien avec le suivi qualité,

■ Un bilan à mi parcours

